



# ESTIMATION

N° D202507-290

En date du 10/07/2025

## Rapido'Devis

### RAPIDO DEVIS

29 Rue Du Pere Gwenael  
29470 Plougastel Daoulas

CAMIF HABITAT  
M. Rémi CONSTANT  
10 Rue Jean Perrin  
17000 La Rochelle  
SIRET : 92483458300016

#### Revêtement sol

N°	DÉSIGNATION	QTÉ	P.U HT	TVA	TOTAL HT
<b>1 Préparation du support</b>					
1.1	Nettoyage et préparation du support Dépoussiérage, dégraissage et vérification du support	2,8 u	25,00 €	10.0 %	70,00 €
1.2	Application primaire d'accrochage Primaire d'accrochage type Primer G	2,8 u	18,50 €	10.0 %	51,80 €
<b>2 Fourniture et pose du carrelage</b>					
2.1	Fourniture carrelage sol Carrelage grès cérame 30x30 entrée de gamme	3,1 u	30,00 €	10.0 %	93,00 €
2.2	Colle à carrelage Mortier colle C2 pour carrelage	2,8 u	17,50 €	10.0 %	49,00 €
2.3	Pose du carrelage Pose droite incluant découpes et ajustements	2,8 M2	45,00 €	10.0 %	126,00 €
<b>3 Finitions</b>					
3.1	Fourniture plinthes Plinthes assorties au carrelage	6,8 u	26,50 €	10.0 %	180,20 €
3.2	Pose des plinthes Pose des plinthes avec coupes d'onglets	6,8 u	22,00 €	10.0 %	149,60 €
3.3	Joints carrelage Jointoiement sol et plinthes avec joint fin gris	2,8 u	28,00 €	10.0 %	78,40 €
<b>4 Nettoyage</b>					
4.1	Nettoyage fin de chantier Nettoyage complet et évacuation des déchets	1 U	75,00 €	10.0 %	75,00 €

## Modalités et conditions de règlement :

Ce document est une estimation et non un devis.

Ce document est généré automatiquement par un algorithme intelligent et constitue une estimation indicative. Les montants indiqués sont susceptibles d'être ajouté en cas de modification du taux de TVA en vigueur. Cette estimation devra être confirmée par un artisan qualifié, qui établira un devis définitif prenant en compte les spécificités de votre projet.

### TVA à taux réduit

En qualité de preneur de la prestation, j'atteste que les travaux réalisés se rapportent à des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de deux ans et respectent les conditions prévues par les articles 279-0 bis et 278-0 bis A du Code général des impôts, et notamment que les travaux effectués sur une période de deux ans au plus n'ont ni concouru à la production d'un immeuble neuf au sens du 2° du 2 du I de l'article 257 du Code général des impôts, ni même conduit à augmenter la surface de plancher des locaux existants de plus de 10%.

Total net HT	873,00 €
TVA (10.0%)	87,30 €
Total TTC	960,30 €
<b>Net à payer</b>	<b>960,30 €</b>

Offre valable jusqu'au **09/08/2025**

Bon pour accord et signature